

Instance régionale de discipline

Compte-rendu de l'IRD en date du 03 avril 2010

Objet : Recours de Mr Régis DEMELLIER

à l'encontre du club de l'ASBM

Les membres de l'Instance régionale de discipline :

Mrs X.Vaucheret Président, J.Colpin membre ird, Ch Boulogne délégué cd Somme, M.Duplenne délégué cd oise, C Mollins déléguée cd Aisne

L'instructeur du dossier Mr J.Colpin

Absents excusés : Mr Julien Prélot président de l'ASBM et Mr Julien Lapersonne secrétaire

Rappel des faits :

Avoir mis le nom de R.Demellier sur la feuille de rencontre de R4 du 13 décembre 2009 contre le TTVermandois et d'avoir mis des points scores alors qu'il était absent.

Les intéressés ont été régulièrement convoqués pour assister ou se faire représenter à la présente audience, la séance a été ouverte.

1) Vu le rapport de l'instructeur de l'IRD

2) Vu l'ensemble des pièces du dossier

3) Après avoir entendu successivement Mrs Vaucheret, Boulogne, Duplenne, Colpin ,Mme Mollins,

4) N'ayant pu entendre Mrs Prélot et Lapersonne ceux-ci étant absents,

Après avoir délibéré, et en toute indépendance, l'Instance régionale de discipline considérant que :

les fautes reprochées sont considérées comme fraudes par les règlements disciplinaires Titre 1 Section 1 Article 2

par ces motifs, décide :

Conformément aux règlements disciplinaires Titre 2 Article 18 alinéa 2c, 2d et 3

Article 1 : d'infliger un blâme à Mrs Prélot et Lapersonne

: sanctionne le club de l'ASBM par une amende forfaitaire de 150 euros.

: demande que les points classement perdus par Mr Demellier lors de cette journée, lui soient restitués.

Ces sanctions sont applicables à réception de cette notification.

Article 2 : conformément à l'article 15, alinéa 2 des organes disciplinaires, cette décision sera publiée au bulletin de la ligue.

La présente décision est susceptible d'appel devant l'instance supérieure de discipline dans un délai de quinze jours à compter de la présente conformément aux dispositions de l'article 14 des règlements disciplinaires.

le 09 Avril 2010

Mr Xavier Vaucheret

Président de l'Instance régionale de discipline

Ligue de Picardie de tennis de table

Mr Jean François Obry Président 12, rue Roger Godart 80420 Flixecourt